

Le 22 juin 2005

Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Par courriel et par messagerie

Téléphone : (514) 289-
Télécopieur : (514) 289-

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Case postale 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET: Demande révisée relative à la modification des conditions des services de transport d'Hydro-Québec
Dossier de la Régie : R-3549-2004 (Phase 2)
Notre dossier : R000069/FJM/CR

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le «Transporteur») dépose, ce jour, auprès de la Régie, sa demande révisée relative à la modification des conditions des services de transport d'Hydro-Québec.

Cette demande révisée se rapporte aux sujets que la Régie désire aborder en Phase 2 de la cause tarifaire 2005 du Transporteur, tel qu'indiqué dans la décision procédurale D-2004-206 rendue le 6 octobre 2004 dans le présent dossier R-3549-2004 ainsi que dans la décision D-2005-50 sur la Phase 1 du dossier tarifaire 2005 du Transporteur.

La version papier de la demande révisée et de la preuve du Transporteur à son soutien sera déposée auprès de la Régie, à la demande de cette dernière, en quinze (15) exemplaires, aussitôt que possible.

Avocat en chef
Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lalonde
Directrice – Production
Isabelle Rayle-Doiron
Directeur – TransÉnergie
F. Jean Morel

Avocats
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Chantal Bélique
Josée Deland
Dominique Downs
Valérie Durand
Éric Fraser
Yves Fréchette

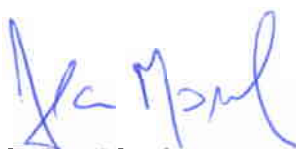
Rita-Rose Gagné
Christian Houde
Line Janelle
Jean-François Lacasse
Julie Lapierre
Nicole Lemieux
Jean-François Mercure

Maria Moudfir
Cathy Noseworthy
Louise Ouellet
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini
Dominique Piché

Louis Prévost
Jean Rajotte
Sylvy Rhéaume
Carolina Rinfret
Nicholas Robidoux
Jean-Olivier Tremblay
Simon Turmel

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur, Affaires juridiques TransÉnergie



F. Jean Morel

Pièces jointes